

Strenuitas, strenuité ou comment traduire un terme latin en moyen français

Anne Salamon
Université Paris-Sorbonne, France
anne.salamon@orange.fr



Synergies Italie n° 6 - 2010 pp. 13-23

Résumé : *L'examen du cas particulier du terme strenuité en relation avec le terme latin strenuitas, sur lequel il est calqué, nous permettra plus largement d'éclairer certaines pratiques de traduction particulières de la fin du Moyen Âge, où l'explosion des commandes de traductions s'accompagne d'une très grande créativité lexicale. Nous voudrions revenir sur les gloses ou définitions jusqu'ici fournies pour ce terme, en étudiant de plus près ses différentes occurrences, afin d'essayer de le redéfinir. Pour ce faire, il faudra prendre en considération les données latines et leur évolution depuis l'Antiquité jusqu'au Moyen Âge, de manière à mettre en évidence l'évolution du système de valeurs qui apparaît derrière ce mot. Nous nous interrogerons par ailleurs sur l'artificialité qui accompagne tout exercice de traduction et sur la survie dans la langue et l'emploi de tels termes, afin d'en percevoir les enjeux tant linguistiques que stylistiques et littéraires.*

Mots-clés : *Strenuitas, strenuité, emprunts, traduction, moyen français*

Riassunto : *L'analisi del caso particolare del termine strenuité in relazione con il termine latino strenuitas, di cui è un calco, permetterà di mettere in luce alcune pratiche generali di traduzione proprie alla fine del Medio Evo, quando l'incremento della domanda di traduzioni è accompagnato da una grande creatività lessicale. Vorremmo riprendere le glose o le definizioni che fino ad oggi sono state proposte per questo termine, studiando da vicino le diverse occorrenze per tentare di darne una nuova definizione. A questo proposito prenderemo in considerazione i dati latini dall'Antichità al Medio Evo, per mettere in evidenza l'evoluzione del sistema di valori che il termine analizzato rivela. Ci interrogheremo inoltre sull'artificio che accompagna tutti gli esercizi di traduzione e sulla sopravvivenza nella lingua e nell'uso di tali termini, per coglierne il valore non solo linguistico, ma anche stilistico e letterario.*

Parole chiave : *Strenuitas, strenuité, prestiti, traduzione, medio francese*

Abstract : *Through the particular case of the word strenuité, whose origin is the Latin word strenuitas, it is possible to shed light upon certain translation practices specific to the end of the Middle Ages, when the demand for translations increased and went hand in hand with important lexical inventiveness. Considering the glosses or the definitions given to this word and the different occurrences in context, this article aims to redefine*

strenuité. *To this purpose, the Latin data will be considered from the ancient times to the Middle Ages, which will allow the researcher to trace the evolution of the system of values appearing behind strenuitas. The artificiality of translation, the issues of the survival in the language and the use of such words will be examined to reveal their linguistic status as well as their stylistic and literary values.*

Key words : *Strenuitas, strenuité, borrowed words, translation, Middle French*

Introduction

Si « traduire », c'est « dire presque la même chose » (Eco, 2006), alors la pratique médiévale de la traduction donne un exemple radical du spectre que peut englober ce « presque » : de la libre adaptation et réécriture, véritable réinvention du texte, à la traduction la plus exacte et fidèle selon nos critères modernes, en passant par une translittération quasi incompréhensible à moins de connaître la langue d'origine, la *translation* recouvre en effet des réalités diverses, qui peuvent dépasser celles que nous avons l'habitude de ranger sous le terme de traduction, tout en mettant en jeu des pratiques qui lui sont particulières. La fin du Moyen Âge, qui connaît un immense essor des traductions, voit se développer une pratique plus proche de la nôtre, mais qui conserve toutefois sa spécificité. Pour rendre compte de ces phénomènes, je voudrais partir du couple de substantifs *strenuitas* et *strenuité*, deux termes rares aussi bien en latin qu'en français.

Le choix de ce mot en particulier vient de l'observation suivante : dans le cas d'un emprunt, on attend qu'à l'équivalence morphologique s'ajoute une équivalence sémantique et même une identité parfaite entre le mot de départ et le nouveau lexème, sans modification du contenu sémantique. On constate pourtant qu'en latin le substantif, extrêmement rare, n'apparaît dans les dictionnaires qu'avec le sens d'« activité, diligence, zèle » ; les dictionnaires et lexiques français glosent cependant *strenuité* par « bravoure, vaillance ». Le calque, tout en étant en théorie parfaitement équivalent au terme de la langue source, est en fait sémantiquement opaque pour le lecteur non-bilingue.

Notre étude s'efforcera d'abord, par l'examen des contextes et par la comparaison entre les systèmes des différentes langues en jeu, d'élucider les équivalences synonymiques qu'établissent les traducteurs et lexicographes. Les gloses trouvées dans les dictionnaires ne semblant pas toujours satisfaisantes, il s'agira de rouvrir le dossier en repartant des données textuelles. Ceci nous amènera dans un second temps à examiner les modifications de contenu sémantique qu'entraîne le passage d'une langue à une autre et, dans une vision diachronique, le passage d'un système de pensée à un autre, ce qui pose des problèmes méthodologiques au chercheur qui s'attache à élucider le texte et à l'inscrire dans une histoire de la langue. Comment les créations de mots s'expliquent-elles et quelle place leur donner ? Se pose alors, et cela constituera notre troisième temps, le problème de l'artificialité de la traduction et du statut de tels mots dans le texte et dans la langue.

1. *Strenuité, strenuitas* : examen des données

1.1. *Strenuité*

Strenuité est un emprunt direct au latin, facilité par la productivité du système constitué par les mots à suffixe *-tas* en latin et *-té* en français pour former des mots abstraits du lexique moral, et particulièrement du vocabulaire des qualités. Ce terme apparaît au XV^e siècle et au début du XVI^e siècle chez au moins cinq auteurs. Les occurrences du terme sont donc suffisamment variées pour qu'il ne s'agisse pas d'un *hapax* repris ou copié dans plusieurs œuvres. Étant donné le nombre important de textes inédits de l'époque, il est évidemment impossible d'effectuer un relevé exhaustif ou définitif.

Voici sept occurrences trouvées dans *l'Histoire des Neuf Preux et des Neuf Preuses* (ÖNB, cod. 2577-2578), texte inédit de Sébastien Mamerot, rédigée entre 1460 et 1467, et plus particulièrement dans la vie d'Hector où il traduit Guido delle Colonne, juge de Messine, qui avait rédigé à la fin du XIII^e siècle *l'Historia destructionis Troiae*. Il s'agit de la première attestation du mot :

Mais de moult plus se reputeoit glorieux d'avoir ung tel nepveu qui luy estoit de tant grant strenuité, vaillance et habileté.

« Et toy, mon chier filz Hector, aisé de tous tes freres, qui par excellence d'armes et strenuité, force et valeur de vertu tous les precede... »

« nous qui dominons en tant grant strenuité et noblesse dont la plus petite injure est de plus grant honte... »

« Car vous sçavez, mon treschier pere, toute Auffricque et Europe estre aujourduy subgecte aux Grecz et de quant grant multitude de chevaliers sont garnis et de quant grant strenuité et hardiesse en batailles. »

« Je te prie que tu gardes ton corps de toutes choses [...] et te ostes des folz assaulx et emprinses tellement que tu n'abandonnes inpourvement toute ta strenuité et valeur. »

Ne mist pas Achillés a mort trahiteusement le tresvaillant Hector, a qui nul n'a esté semblable ne sera en strenuité et vaillance... ?

Achillés [...] qui, toute honte delaissee, a traigné a la queue de son cheval le tresnoble filz du roy, homme de tant grant noblesse, strenuité et vaillance.

Le mot, spécifique au moyen français, est absent du *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle* (Godefroy, 1881-1902), du *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois* (La Curne de Sainte-Palaye, 1775-1782) et du *Altfranzösisches Wörterbuch* (Tobler et Lommatzsch, 1925-1976). On le trouve cependant dans le *Französisches etymologisches Wörterbuch* (FEW, Von Wartburg, 1928), le *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle* (Huguet, 1925-1967) et le *Dictionnaire du Moyen*

Français (DMF, 2009). Voici donc les données trouvées dans les dictionnaires (les textes cités ne sont pas des traductions) :

- « Activité, esprit d'entreprise » (DMF, 2009) :

Tout ce provient par l'admirable vertu et strenuité singulière de quatre gros et fors puissans pilers [les ducs de Bourgogne] sur lesquelz elle est somptueusement composée (Jean Molinet, Chroniques, 1474-1507).

- « Bravoure » (DMF, 2009), « vaillance » (Huguet)

O ! Burguynions de grant strenuité ! / Qui nullement n'avés heu pitié / De destruyre une tiele cité / Comme j'estoye (La Complainte de la cité de Liège, 1468).

Ce jonne aigle ardu et vaillant, par la strenuité de ses armes, delivrera la pucelle des maçoires de la balleine et le povre peuple menu, detenu en captivité [...] verra la refulgente vision de paix (Jean Molinet, Le Naufrage de la Pucelle, 1477).

Les honneurs lesquelz il [César] acquist par l'operation de ses bras et strenuité de son glorieux couraige le colloquerent en la souveraineté du throsne des neuf preux (Guillaume Michel, Des Faictz et Gestes des Douze Cesars. Nouvellement translate de Latin en François, 1520, « Proesme »).

- « diligence, zèle, bravoure » (FEW)

La requeste dudict Valentinian entendue par les François, ilz prindrent les armes, et de grand cuer, magnanimité et courage vaillamment et par grand strenuité assaillirent et debellerent iceulx Alains (La Legende des Flamens, 1498).

1.2. *Strenuitas*, de l'Antiquité au Moyen Âge

Pour le latin classique, tous les dictionnaires consultés ne donnent à ce substantif extrêmement rare que les sens « activité, diligence » ou « nimbleness, briskness, vivacity, activity », trouvés respectivement dans le nouveau *Gaffiot* (2000) et le *Lewis & Short* (1879) mais représentatifs des autres dictionnaires, qu'ils illustrent par les deux attestations suivantes.

- *Strenuitas antiqua manet nec terga colorem / amisere suum ; forma est diversa priori* (Ovide, *Métamorphoses*, 9, 320 ; « elle conserve son ancienne vivacité, son dos n'a pas perdu sa couleur ; mais elle a changé de forme. »).

- *ab strenuitate et nobilitate strenui et nobile* (Varron, *De lingua latina*, 8, 5 ; « *strenui* et *nobiles* [sont formés à partir] de *strenuitas* et *nobilitas*. »).

Le nouveau *Gaffiot* (2000) ajoute une référence aux lettres de Saint Augustin (*Epistula*, CCLXIII, 2) pour laquelle il donne la glose « zèle » (le même sens apparaît dans la lettre CCIV, 1).

Est quidem materies lacrymarum, quod germanum dilectorem tuum [...] non vides,

sicut solebas, intranssem et exeuntem, et in sui ecclesiastici officii strenuitate versantem...

« C'est une cause de tristesse : ton frère, qui t'aimait [...] tu ne le verras plus, comme tu en avais l'habitude, aller et venir, accomplissant avec zèle ses devoirs ecclésiastiques... »

Si l'exemple de Saint Augustin permet assez clairement d'établir le sens de *strenuitas*, la citation de Varron, un commentaire métalinguistique, ne nous apporte aucun renseignement complémentaire. Le passage d'Ovide n'est pas parfaitement clair (les traductions fluctuent entre « agilité », « promptitude » de la belette, ou « diligence » et « zèle » que la servante d'Alcmène conserve malgré sa forme de belette), mais se rattache au sème de l'activité.

C'est par la comparaison avec l'adjectif, plus fréquent, que ce sens fondamental du substantif apparaît de façon plus nette : les sens de *strenuus* peuvent être, après consultation des dictionnaires, résumés de la manière suivante :

(en parlant de personnes, d'actions, d'attitudes etc.) « diligent, actif, agissant, vif, empressé »
(péjorativement) « remuant, turbulent »
(par extension, pour des poisons, des remèdes, etc.) « qui prend effet rapidement »

Le substantif *strenuitas*, plus rare, s'est pourtant maintenu tout au long du Moyen Âge avec des emplois conformes à ceux décrits précédemment. On le trouve par exemple chez Guillaume de Tyr dans l'*Historia rerum in partibus transmarinis gestarum* (livre IV, 2). La Renommée marche devant Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon « proclamant son admirable zèle, foi et constance » :

« *strenuitatem, fidem et constantiam animi praedicans commendabilem* ».

1.3. *Strenuitas*, une évolution médiévale ?

L'attente, déçue, d'une identité sémantique entre le mot emprunté et l'emprunt, doit nous faire repenser d'une part le sens du terme d'origine et d'autre part les gloses des dictionnaires. Or on constate que le second sens mis à jour est visible de manière tout à fait périphérique dans la rubrique du Forcellini (1771), qui prend note de son existence, mais uniquement parmi les synonymes français (*vaillance*) et espagnol (*valentia*).

Il pourrait ne s'agir là que d'une glose de dictionnaire. Toutefois les données de l'italien, qui connaît un adjectif *strenuo*, « vaillant » et un substantif *strenuità* (latinismes du XIII^e-XIV^e siècle) témoignent d'un phénomène semblable à la création du français *strenuité* et confirment, au moins en italien, l'émergence du sens de *vaillance*, ce que confirme l'exemple suivant.

Guido delle Colonne, avec son *Historia destructionis Troiae*, adapte, sans l'avouer, *Le Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure, l'un des romans en vers préférés du Moyen Âge, et en traduit librement de larges passages. *Strenuitas* et l'adjectif *strenuus* sont utilisés fréquemment et dans un sens différent de celui du latin classique. Voici deux passages où Guido offre quasiment des

équivalences terme à terme à sa source, ce qui n'est pas toujours le cas :

- v. 2225-30 / Liber IV, p. 35:

« Oëz, fait il, seignor ami,
Riche, sage, pro e hardi...

« O viri nimia strenuitate conspicui... »

- v. 2863-2865 / Liber V, p. 44:

Laomedon un fil aveit,
Qui riche e sage e pro esteit :
Icil ert apelez Prianz.

Laumedon itaque rex quendam habebat filium,
nomine Priamum [...], multe strenuitatis virum et
multe sapientie consilio prepollentem.

Ces différents passages nous révèlent que Guido condense en un seul terme plusieurs synonymes de l'ancien français désignant la valeur chevaleresque et guerrière.

Le détour par les traductions et les équivalences synonymiques interlinguales nous permet de faire l'hypothèse pour *strenuus* et *strenuitas* d'un néologisme sémantique au Moyen Âge. Seul un relevé exhaustif et systématique sur un corpus de textes latins médiévaux permettrait d'établir la diffusion exacte de ce sens. S'agit-il d'une évolution propre à l'Italie ? Ou cet emploi particulier de Guido delle Colonne n'est-il en fait qu'un italianisme ponctuel de sa part ? Qu'en est-il alors du terme français *strenuité* ?

Dans la traduction médiévale des *Métamorphoses* d'Ovide qu'est l'*Ovide Moralisé* en vers, le terme *strenuité* est traduit par *noblesse et apertetez*, « habileté ». Le traducteur est conscient du sens en contexte du terme *strenuitas*, mais il ajoute *noblesse*. Par ailleurs, le sens divergeant de « vaillance » remonterait bien au Moyen Âge comme l'atteste l'entrée *strenuitas* du dictionnaire latin-français de Firmin le Ver (Merrilees, Edwards, 1994), compilé dans le nord de la France dans la première moitié du XV^e siècle : « *Strenuitas, -tatis - vitesse, forche, vaillanche, hardiesse, noblesse.* »

Il faudra alors se demander quelle relation le sens de vaillance entretient avec le sens premier du terme afin de déterminer la signification du substantif *strenuité*.

2. « Presque » la même chose

La recherche récente s'est beaucoup intéressée à la néologie, tout particulièrement dans le domaine des textes scientifiques ou des lexiques spécialisés. L'exemple du terme *strenuité* permet de les aborder sous un angle un peu différent, puisqu'il relève du vocabulaire moral et psychologique : il permet d'éclairer, par l'examen du lexique des qualités, l'évolution d'un système de valeurs.

2.1. D'« activité » à « vaillance »

Il est vraisemblable que le sens de *vaillance* soit apparu par l'intermédiaire de l'adjectif, beaucoup plus répandu, et ait ensuite été étendu au substantif.

L'adjectif *strenuus* est en effet très courant et est très souvent accompagné de l'adjectif *fortis*, ce qui a pu contribuer au changement de sens, les deux mots étant perçus comme un doublet de synonymes dans une formule stéréotypée.

Des études lexicographiques menées sur le latin classique, et plus particulièrement sur la langue de Tite-Live (Moore, 1989), ont montré que *fortis* et *strenuus*, le courage et la bravoure, d'une part, et l'activité, la diligence et l'exécution efficace des ordres d'autre part constituent deux piliers de l'antique *virtus* romaine, qui est d'abord militaire. Cette valorisation de l'énergie et de l'activité est au cœur de l'idéologie républicaine romaine et s'oppose à la mollesse et l'inaction des Grecs et plus généralement des peuples de l'Orient ; avec le vocabulaire chrétien, le déploiement d'énergie devient zèle religieux. En dehors de ce contexte chrétien, ces concepts d'activité, d'énergie ne comptent pas parmi les plus valorisés au Moyen Âge où les valeurs reposent sur un système aristocratique qui s'appuie sur la valorisation de la prouesse chevaleresque, d'où les gloses de *noblesse* ou *vallance* pour dénoter la qualité hautement méliorative qu'est la *strenuitas*.. D'ailleurs, les mots français « zélé », « énergique », « dynamique » ou « actif » n'apparaissent pour la première fois ou avec leur sens moderne que tard dans le Moyen Âge ou plus tard. Ainsi *actif* n'apparaît au sens moderne « qui déploie de l'énergie », qu'au XIV^e siècle, désignant auparavant la vie laïque par opposition à la vie religieuse et contemplative.

Umberto Eco montre comment le traducteur doit, pour commencer son travail, faire une hypothèse sur un « monde possible », toutefois dans le cas de traductions en diachronie, l'opacité que constitue le passage d'une langue à l'autre est d'autant plus grande qu'elle est aussi la marque du passage à un autre monde. Il faut ajouter à cela que l'homme médiéval ne considère pas comme nous l'Antiquité comme une période perdue et à redécouvrir, il se place au contraire dans sa continuité sans le sentiment de rupture profonde dont nous avons hérité de la Renaissance. Le « monde possible » postulé ne le sera donc pas en fonction de critères identiques aux nôtres. Devant les mots *strenuitas* et *strenuus*, devenus partiellement obscurs ou se rattachant à un système de valeurs périmé, trois cas de figure sont alors possibles :

- 1) Le traducteur s'appuie sur le contexte et trouve une solution (c'est le cas dans l'extrait de l'*Ovide Moralisé* déjà cité).
- 2) En l'absence de terme adéquat dans la langue cible, le traducteur réinterprète le terme en faisant l'hypothèse d'un « monde possible » où il étend, consciemment ou non, son propre système de valeur, d'où le sens de « vaillance ».
- 3) Au contraire, sensible à une difficulté mais fidèle à l'*auctoritas* que constitue le texte latin, le traducteur a recours à un emprunt, renonçant d'une certaine manière à traduire.

2.2. Comment définir et gloser *strenuité* ?

Le sens des occurrences chez Sébastien Mamerot, traducteur du XV^e siècle de Guido delle Colonne, se laisse déduire par la comparaison avec les textes sources et l'appui que constituent les traductions en doublets et les traductions alternatives par *noblesse*, *valeur*, *vallance*, *force* ou encore *hardiesse*.

Toutefois, si l'on examine les autres occurrences de *strenuité* relevées par les dictionnaires et pour lesquelles on ne bénéficie pas de ces informations, on constate qu'il est difficile de déterminer le sens exact du terme *strenuité*, et il n'est pas évident que le sens donné par les dictionnaires soit juste : la répartition des exemples entre les deux sens semble arbitraire. Dans la citation de Guillaume Michel, le sens d'« activité » puis « zèle, diligence » est ainsi meilleur pour traduire l'expression *strenuité de son glorieux couraige* et permet de faire apparaître le balancement avec le second groupe nominal *l'opération de son bras*. Par ailleurs est-il vraisemblable de penser qu'un même auteur, ici, Jean Molinet, utiliserait un mot si rare dans deux sens différents ?

Le sens de « vaillance » ne vient-il pas alors de la conception que le chercheur moderne se fait du « monde possible » médiéval ? Au contraire chercher à donner à un mot du XV^e siècle un sème du latin classique ne constitue-t-il pas un abus ? Le FEW ne tranche pas et donne : « diligence, zèle, bravoure ». En passant d'une langue à une autre, mais aussi d'un état de langue à un autre, nous sommes confrontés à une altérité irréductible qui dépasse celle qui peut exister entre deux langues vivantes. La traduction en français moderne que représente le travail de l'éditeur ou du lexicographe ajoute un terme à l'équation et un filtre supplémentaire, source possible d'une nouvelle déformation.

Reste à poser la question du statut de tels mots dans la langue. En essayant de comprendre les causes du néologisme, nous pourrions peut-être parvenir à une définition plus précise du terme étudié.

3. Quand la traduction change la langue (ou pas)

3.1. Le latinisme, une mauvaise traduction ?

Umberto Eco décrit la traduction comme une négociation avec pertes et compensations. Mais dans le cas de l'emprunt, n'a-t-on pas le résultat de l'échec des négociations, où l'un des membres de l'équation reste vide, faute de signifiant synonyme dans la langue-cible ? Si c'est le cas, nous pouvons supposer que *strenuité* peut être entendu avec son sens étymologique pour traduire l'activité, champ lexical plus pauvre que le vocabulaire de la vaillance et de la prouesse guerrière en moyen français. Ce mécanisme n'exclut pas, chez certains auteurs ou dans certaines circonstances, le phénomène d'adaptation du système de valeur précédemment décrit pour traduire le terme *strenuitas*. Si le terme apparaît chez plusieurs auteurs, il faut vraisemblablement pencher pour des réinventions parallèles - la diffusion du terme est alors entièrement dépendante de la diffusion du texte qui le contient - et postuler de possibles variations de sens.

Chez Sébastien Mamerot, l'emploi de binômes synonymiques à valeur explicative peut être la marque d'une tentative de définition du terme, soit parce qu'il ne le connaissait ou ne le comprenait pas bien, soit parce qu'il avait relevé, tout comme le traducteur moderne, l'usage particulier que faisait sa source du terme *strenuitas* : le latinisme est alors un moyen de signaler une obscurité et une difficulté de traduction. Un tel exemple est bien révélateur de l'empirisme qui se manifeste dans les entreprises de traduction médiévale, où

un mot est créé *ad hoc* pour signaler et résoudre un problème de traduction, mais également dans nos pratiques modernes d'éditeur ou de lexicographe, tâtonnant par accumulations de paronymes à partir de données partielles et par là-même ambigües.

À la fin du Moyen Âge, l'explosion des commandes de traductions s'accompagne d'une très grande créativité lexicale qui, pour une écrasante majorité des cas, consiste en des latinismes. Le bilinguisme médiéval est encore une réalité chez les clercs et l'emprunt apparaît comme une solution pour traduire une réalité ou un concept qui n'existe pas en français et éventuellement d'enrichir ainsi la langue française. Si un nombre considérable de latinismes entrent dans la langue française de manière durable en moyen français, un nombre tout aussi important de mots ne connaîtront qu'une durée de vie limitée, comme *strenuité*.

3.2. Création lexicale et créativité littéraire

Les occurrences de *strenuité* illustrent les deux sources majeures de latinismes de la fin du Moyen Âge et recourent deux pratiques littéraires de l'époque. Les traducteurs ont joué un très grand rôle et les traductions qui se sont multipliées la cour de Charles V et à la cour de Bourgogne ont souvent connu une grande diffusion, mais Christiane Marchello-Nizia rappelle également le rôle dans ce mouvement de « quelques écrivains de culture savante, et plus particulièrement ceux que l'on a nommés les Grands Rhétoriciens » (Marchello-Nizia, 1997 : 452), parmi lesquels se trouve Jean Molinet.

Chez un tel auteur, la valeur stylistique de l'emprunt ne peut-être négligée et participe de l'élaboration d'un style, le français bénéficiant par transfert de l'autorité et de la solennité associée à la langue latine. Il est alors légitime de se demander si le mot, et qui plus est dans notre cas un mot rare, était compris. Plus que le sens du mot important les sonorités et les connotations véhiculées par le passage d'une langue à l'autre. Alors qu'en latin *strenuitas* est un terme non marqué, il devient au contraire en français un terme marqué, appartenant à un registre élevé. Il s'instaure à ce moment-là nécessairement une relation d'inégalité entre le terme latin et son équivalent français.

L'artificialité de l'exercice qui consiste à introduire de force un mot dans la langue comporte un risque et l'audace des écrivains du XV^e siècle n'a souvent pas suffi. Toutefois cette effervescence lexicale témoigne d'une grande circulation des textes et des mots, qui s'accompagne d'une réelle réflexion sur la langue. Nos pratiques modernes de traduction bannissent la conservation de latinismes, gallicismes ou autres tournures et expressions idiomatiques transfuges comme les marques d'une traduction de mauvaise qualité et par là-même comme des erreurs à éviter. Il n'en va pas de même à la fin du Moyen Âge. S'il n'est pas question d'exclure l'usage d'un emprunt par facilité ou par incompréhension d'un terme, une telle attitude restreindrait la particularité des pratiques de traductions de cette époque et conduirait à négliger les interactions entre la langue vernaculaire et le latin et toute la réflexion sur la langue qui en découle. Plus que la *translatio studii* est aussi en jeu une *translatio verbi* (Trotter, 1998 : 20).

Bibliographie

- Benoît de Sainte-Maure. *Le Roman de Troie*. Éd. Constans, L., 1904-1912. Paris : Firmin Didot.
- La Complainte de la cité de Liège*. Éd. Zumthor, P. et Noomen, W., 1963. *Un Prêtre montheysan et le sac de Liège en 1468. Annales valaisannes*, 2^e série, t. 38, p. 657-154.
- Dictionnaire Latin-Français (Le Grand Gaffiot)*. Nouvelle édition revue et augmentée sous la direction de Pierre Flobert, 2000. Paris : Hachette.
- Eco, U., 2006. *Dire presque la même chose. Expériences de traduction*. Paris : Grasset.
- Firmin le Ver, *Firmini Verris dictionarius*. Éd. Merrilees B., Edwards, B., 1994. Turhout : Brepols.
- Forcellini, E., 1771. *Totius Latinitatis Lexicon, consilio et cura Jacobi Facciolati, opera et studio Aegidii Forcellini alumni seminarii Patavini lucubratum*. Patavii : J. Manfre.
- Godefroy, F., 1880-1902. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*. Paris : Wieweg et Bouillon.
- Guido de Columnis. *Historia Destructionis Troiae*. Éd. Griffin, N. E., 1936. Cambridge, Massachusetts : The Mediaeval Academy of America (reprint 1970. New York : Kraus Reprint co.).
- Guillaume Michel, 1520. *Des Faictz et Gestes des Douze Cesars. Nouvellement translate de Latin en François*. Paris : Pierre Vidoué pour Galliot du Pré.
- Huguet, E., 1925-1967. *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*. Paris : M. Didier.
- Jean Molinet, *Le Naufrage de la Pucelle*. Éd. Dupire, N., 1936. *Les faitz et dictz de Jean Molinet*, t. I. Paris : Société des Anciens Textes Français.
- Jean Molinet, *Chroniques*. Éd. Doutrepont, G., Jodogne, O., 1935. Académie royale de Belgique, Classe des lettres et des sciences morales et politiques, Collection des anciens auteurs belges, t. I. Bruxelles : Palais des Académies.
- La Curne de Sainte-Palaye, J.-B., 1775-1782. *Dictionnaire historique de l'ancien langage François*. Niort : L. Favre, Paris : H. Champion.
- La légende des flamens*, 1522, 7v°, Db.
- Lewis, C., Short, C., 1879. *A Latin Dictionary*. Oxford : Clarendon Press.
- Marchello-Nizia, C., 1997. *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*. Paris : Nathan.
- Moore, T. J., 1989. *Artistry and Ideology: Livy's Vocabulary of Virtue. Beiträge zur klassischen Philologie*, 192. Frankfurt am Main : Athenäum.
- Tobler, A., Lommatzsch, E., 1925-1976. *Altfranzösisches Wörterbuch*. Berlin : Weidmannsche Buchhandlung, Wiesbaden : F. Steiner.
- Trotter, D. A., 1998. « Translation and Loanwords : Some Anglo-Norman Evidence ». In *The Medieval Translator* 6. Turnhout : Brepols, p. 20.

Wartburg, W. von, 1928. *Französisches etymologisches Wörterbuch*, continué sous la dir. de Chambon, J.-P., et Chauveau, J.-P. Bonn-Leipzig-Berlin-Paris-Bâle-Tübingen.

Sitographie

<http://www.atilf.fr/dmf>

Présentation de l'auteure

Anne Salamon ancienne élève de l'École Normale Supérieure est agrégée de grammaire. Elle est attachée temporaire d'enseignement à Paris IV où elle prépare un doctorat.